

Groupe Services Universel transforme l'agriculture au Bénin grâce à des biofertilisants innovants



La société

Groupe Services Universel SARL (GSU), opérant sous la marque BioRiche, produit et commercialise des biofertilisants et biostimulants naturels destinés à l'horticulture et à l'agriculture au Bénin. L'entreprise combine une production locale avec la vente via sa propre boutique, des points de vente partenaires et des agents de terrain. Sa mission est de restaurer la fertilité des sols, d'améliorer les rendements et de soutenir une agriculture rentable et durable. La gamme de produits comprend trois fertilisants solides à base de vermicompost (BOOSTEUR, STAR, TCHIGAN) et un biostimulant foliaire liquide (DEFENDER).

Le projet d'affaires

GSU prévoit d'acquérir un terrain et de construire sa propre unité de production conforme à la certification ECOCERT, combinant fabrication, stockage, bureaux et boutique, afin d'accéder aux marchés institutionnels et d'exportation régionaux. Le projet répond aux limites du site municipal actuel, garantit la propriété des actifs et permettra une production certifiée à partir de 2028. Il s'attaque à la dégradation des sols au Bénin causée par les engrais chimiques, en proposant des solutions durables qui restaurent la santé des sols, sécurisent les revenus des agriculteurs et favorisent les pratiques agroécologiques

Pourquoi OVO croit en ce projet

OVO voit un fort potentiel dans le marché du projet, ainsi que dans son impact social et sa contribution environnementale. GSU crée des emplois pour les jeunes, travaille étroitement avec des coopératives agricoles locales et réduit l'utilisation d'engrais chimiques grâce à des intrants biologiques. Le projet présente des bénéfices financiers, sociaux et écologiques crédibles, soutenus par des améliorations opérationnelles et une planification structurée

Investissement requis

GSU sollicite un prêt de 50 000 € pour financer l'acquisition du terrain, la construction, la certification et le développement opérationnel, avec une période de remboursement de cinq ans. Cet investissement permettra une production certifiée, l'expansion vers les marchés régionaux et une croissance durable dans un secteur en pleine expansion.

Sujet

- Recyclage des déchets
- Lutte contre le climat
- Durable
- Agriculture
- Ecosystèmes